

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUE



Fouillole, le 19 décembre 2025

Accord-cadre de coopération scientifique entre INRAE et l'université des Antilles

Ce mercredi 17 décembre 2025 s'est tenue, à l'université des Antilles, **la signature d'un accord-cadre de coopération scientifique entre l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)**, représenté par son Président Directeur Général, Monsieur Philippe Mauguin, accompagné du Président du Centre INRAE Antilles-Guyane, Monsieur Harry Archimède, **et l'université des Antilles**, représentée par son Président, le Professeur Michel Geoffroy.

Inscrit dans le cadre des réflexions stratégiques relatives à la politique de site, cet accord repose sur le constat partagé par l'université des Antilles et INRAE, de l'existence de défis majeurs auxquels les territoires de la Guadeloupe et de la Martinique seront confrontés dans les prochaines décennies. Quatre axes prioritaires ont ainsi été identifiés : la souveraineté alimentaire et énergétique, le développement de la bioéconomie, la prévention et la gestion des aléas géo-climatiques, ainsi que la santé globale. Afin de répondre de manière concertée à ces enjeux, l'université des Antilles et INRAE entendent renforcer et formaliser leur collaboration à travers la formation académique et professionnelle, la recherche académique et l'innovation, le co-encadrement de thèses, ainsi que la construction d'outil d'intérêt mutuel pour certaines opérations scientifiques ayant une vocation pérenne.

Ainsi, les deux institutions s'associeront au sein d'un **Pôle Commun de Recherche pour la transition agroécologique et la santé globale en milieu insulaire tropical**.

Par ailleurs, au regard des thématiques de recherche communes, l'INRAE et l'UA souhaitent **renforcer l'articulation entre formation, transfert de connaissances et recherche**, notamment par l'implication d'agents INRAE dans les cursus de formation de l'UA.

Les deux établissements s'engagent à **développer une politique concertée visant à renforcer la synergie de leurs réponses aux enjeux globaux et à contribuer conjointement au rayonnement scientifique**, européen et international, des sites sur lesquels ils sont implantés, en Martinique et en Guadeloupe.

Philippe Mauguin, PDG d'INRAE a souligné l'importance de ce partenariat et le rôle que l'Institut saura jouer dans le rayonnement de nos territoires. L'université des Antilles se félicite de la signature de cet accord-cadre, qui marque une étape structurante dans le renforcement de partenariats scientifiques au service de la Guadeloupe et de la Martinique.

Contact presse INRAE : service Médias et opinion - presse@inrae.fr